



Compte rendu de la réunion du 30 mars 2017 du Conseil d'administration de La Fab

Présents : Reid McLachlan, Jovette Champagne, Gabriel Bouffard, Katharine Fletcher, Olga Zuyderhoff Heath Baxa, Reid McLachlan, Janice Collette, Danielle Pronovost; **Autres membres :** Maureen Tracey, Sandrine Kerouault, Michael Peterson, Trish Murphy, Stephan Renaud

Absents : Shannon Langlois, Kevin Burke

1. Motion d'adoption de l'ordre du jour

- Proposée par : Reid McLachlan
- Appuyée par : Janice Collette

2. Motion d'adoption du compte rendu de la dernière réunion, 23 février 2017 (réunion sans quorum)

- a) Une modification : remplacer 5 février par 23 février
- Proposée par : Reid McLachlan
 - Appuyée par : Heather Evans

3. Rapport des comités

- a) Boutique : Olga Zuyderhoff
- Le 30 mars était la dernière journée de Olga en vertu du contrat de la Marche des dix sous (La Fab a prolongé son emploi jusqu'au dimanche 2 avril); elle doit envoyer ses deux rapports au Conseil par courriel, et Jovette et Janice doivent la rencontrer le 2 avril afin d'examiner les rapports avec elle et de s'assurer que les données sont complètes et claires.
 - Bénévoles pour la boutique en avril et mai : il en manque en avril et un peu moins en mai; certains bénévoles préféreraient travailler des demi-journées.
 - Inventaire de la boutique : en date du 25 mars, l'inventaire est à jour.
 - Nouveaux membres : les nouveaux ont apprécié le nouveau formulaire d'adhésion; une base de données des membres est en élaboration; Caroline Dulude travaillera avec Olga cette fin de semaine afin d'établir un nouveau gabarit pour l'inventaire de la boutique afin de s'assurer que les ventes sont compilées et les artistes payés. Caroline a indiqué qu'elle établira les procédures pour le système de gestion de la boutique.

- **Comité de sélection des articles pour la boutique** : Laura Sheppard sera la présidente du comité avec l'appui de cinq autres membres.
- b) Bâtiment : Olga Zuyderhoff fait le rapport en l'absence de Kevin Burke
- Clefs pour la porte de côté de la cuisine Olga (2), Roger (bureau de l'église), Sophie (locataire d'un studio) a des clefs; porte avant : une nouvelle serrure a été installée; Olga possède deux des quatre clefs.
 - Il y a encore deux studios à louer : les annoncer sur le site web
 - Heath indique que l'église paye également \$ 20K pour relier l'église et La Fab à l'aqueduc de la municipalité. Les travaux devraient être exécutés dans un jour. Heath suivra le projet et tiendra le Conseil au courant.
- c) Galerie : Reid McLachlan
- Exposition de John Marok : Est-ce que Reid doit écrire une lettre au nom de La Fab pour répondre à la plainte d'un résident de Chelsea au sujet de l'art controversé de Marok? Le Conseil convient d'envoyer une lettre expliquant que le jury de La Fab peut en effet accepter des oeuvres d'artistes professionnels qui peuvent être considérés controversés.
 - **Michael Peterson** : les visiteurs devraient signer le registre afin que nous puissions déterminer d'où ils viennent.
 - **Maureen Tracey** : souhaite établir un sous-comité des membres de la galerie afin d'offrir aux membres de la Coop un espace pour exposition mensuelle selon le principe du premier arrivé, premier servi. **Sandrine Kerouault** indique qu'un projet similaire a déjà eu lieu et qu'elle fournira l'information à Maureen.
- d) Communications : Jovette Champagne
- Point sur l'élaboration du site Web : en raison de l'absence d'un webmestre pour superviser l'élaboration et la mise en oeuvre d'un nouveau site Web, elle propose de modifier le site existant pour la somme de \$ 75,00 afin de rendre la page d'accueil plus efficace. – Le Conseil approuve.
 - La Galerie Old Chelsea (Les Fougères) a demandé à La Fab si celle-ci pouvait utiliser sa liste d'envoi pour lancer une invitation aux artistes pour exposer à leur galerie. Le Conseil accepte, car en plus d'appuyer une autre galerie elle peut aussi rendre service à ses membres. Par contre, La Fab ajoutera simplement un hyperlien et une phrase succincte (et non la pleine page de renseignements demandée).
- e) Finances : Danielle Pronovost
- **Rapport final du projet CLD 2015** : une somme de \$ 900 est disponible pour La Fab au CLD mais nous devons envoyer un rapport d'état final pour le projet "La Nature des choses". Sandrine se souvient de ce projet et aidera Danielle a terminé le rapport.
 - **Subvention de \$ 5000 du CLD pour 2017** : Il faut établir un plan d'action pour La Fab afin de générer des revenus (levée de fonds, visites guidées, cours, etc. – tout autre projet du genre). **Gabriel Bouffard** communiquera avec le CLD afin de connaître la date butoir pour le plan d'action.
 - Il est nécessaire d'obtenir une résolution du Conseil à la prochaine réunion afin de définir les membres signataires autorisés : Danielle, Louise Gauthier-Morell, Shannon Langlois
 - **La demande au Ministère de la Culture et des Communications** afin de reconnaître La Fab comme un organisme culturel sans but lucratif a été approuvée. Il faut maintenant envoyer le formulaire compris dans la lettre d'approbation à Revenu Québec afin de recevoir un numéro de charité afin de remettre des reçus d'impôt aux donateurs.

Une fois le numéro obtenu et l'argent de la collecte de fonds déposé dans un compte, nous pourrions demander à Mécénat Placements Culture (<https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=5842>) de verser un montant correspondant. Nous devons songer à faire la même demande à l'Agence du revenu du Canada.

- Important : les nouveaux donateurs qui offrent \$5K ou plus comme **premier don** à un organisme à but non lucratif enregistré comme La Fab peuvent obtenir une réduction d'impôt importante. Il importe de signaler ce fait à Francine.
- **Étudiants d'été** : Programme fédéral de Service Canada (demander les détails à Louise). Sandrine croit qu'il faut remplir des formulaires vers la mi-avril.
- **Paiements effectués pour la rénovation du bâtiment** : L'entrepreneur en toiture et l'architecte ont tous les deux été payés, avec des petites modifications apportées par Danielle aux honoraires de l'architecte.
- **La question** visant à savoir si les achats en boutique et aux expositions sont assujettis aux taxes, la réponse est oui. La Fab est un commerce et elle exige **des frais de consignation** et les taxes applicables.

f) **Rapport de Gabriel Bouffard**

- **Partenariat avec l'École d'Art d'Ottawa (EAC)** à l'automne : Andrew Fay, un professeur à l'EAC a parlé à Gabriel et souhaite emmener sa classe à La Fab pour une activité. Janice suggère le mois d'octobre, alors que la galerie exposera des oeuvres d'artistes émergents. Katharine propose de parsemer le mois d'événements spéciaux afin d'attirer les étudiants de l'EAC et de créer un buzz. Gabriel communiquera avec le professeur.
- Réunion du CLD : Gabriel a rencontré Claudine Chauret, agente du développement culture du CLD des Collines-de-l'Outaouais. L'organisme a nos intérêts à coeur et aimerait rencontrer le Conseil afin d'encourager le développement de La Fab.
- Séance de remue-méninge / planification stratégique : en avril, Gabriel terminera ses rapports afin de les soumettre à l'examen du Conseil puis organisera une séance de planification visant à établir des objectifs et des stratégies pour générer des revenus pour La Fab. Endroit : probablement au Centre Meredith ou à La Fab; Katharine offre son studio à Spiritwood, mais Quyon est un peu trop éloigné.

4. **Marché de Chelsea : Rapport de la réunion du 7 mars : Heath, Heather et Jovette y ont participé**

- On propose de tenir le marché les jeudis de 15 h à 19 h.
- Heath : la paroisse exigera seulement la moitié des frais de location pour l'utilisation de la cour avant afin d'assurer la survie du marché; elle demande à Danielle si les responsables du marché ont payé \$275 à La Fab pour l'utilisation des salles de bain - Danielle va se renseigner et indique qu'il pourrait s'agir là d'une autre entrée d'argent pour La Fab.
- Maureen demande à Heath si les dimanches le prêtre ne pourrait pas annoncer les expositions et la boutique de La Fab (porte d'à côté) et s'il serait possible d'insérer un encart de La Fab dans le bulletin paroissial. Heath en parlera au prêtre et croit que la réponse sera probablement affirmative.

5. **Varia**

- Stéphane Renaud expose une approche que les membres du jury de sélection pour la boutique pourraient utiliser lorsqu'ils doivent informer les artistes que leurs œuvres ne sont pas retenues afin de les aider à respecter les exigences.

6. Prochaine réunion : 27 avril, à La Fab, 19 h

7. Clôture de la réunion

- Proposée par : Danielle Pronovost
- Appuyée par : Jovette Champagne